



Communiqué commun

Futurs élus européens, ne nous oubliez pas. Facilitez notre acte électoral ! (Acte 5)

Dernière étape : mai 2019, période électorale. Le déroulement de la campagne permet de mieux vous connaître. Comme tout un chacun, les personnes déficientes visuelles souhaitent s'informer mais s'irritent de ne pouvoir examiner la propagande électorale. Les sites des candidats ou des partis politiques ne sont pas accessibles et les professions de foi sont évidemment illisibles pour une personne non voyante qui souhaite se concentrer au-delà du tumulte médiatique. Et puis, le jour du scrutin arrive : le citoyen aveugle ne peut voter sans l'aide d'un tiers. Aucune trace de braille dans les bureaux de vote et, à quelques exceptions près, pas de machines à voter permettant le vote électronique avec casque audio et voix numérisée indiquant les choix possibles (seuls 3 % des bureaux de vote sont équipés). De son côté, le Ministère de l'intérieur a fait des efforts pour rendre son site d'information électorale accessible **mais il ne peut transcrire des documents qui eux, ne le sont pas !**

Ce qu'il faudrait :

- **En amont** : rendre accessibles la propagande, les sites des candidats et les sites des partis politique ;
- **Sur place** : équiper les bureaux de vote de machines à voter, réfléchir à la mise en place de mentions en braille sur ou devant l'étalage des bulletins de vote.

Les élus et futurs élus doivent dès à présent montrer le chemin de l'exemplarité en matière d'accessibilité des campagnes électorales et du vote, sans oublier l'égal accès à la candidature.

Les partis politiques doivent dès à présent se préoccuper de la mise en accessibilité de leurs sites web ;

Les eurodéputés ont le pouvoir d'adopter une résolution garantissant la pleine accessibilité des élections européennes de 2024.

Cette revendication peut sembler ne pas être cruciale car les personnes aveugles, de leur propre aveu, arrivent à voter malgré tout. Mais il n'est pas normal à l'ère du numérique et de la technologie de ne pouvoir voter que par débrouillardise. Cette revendication est le symbole de **l'égalité des citoyens, égalité face à l'information, face au choix politique et face à l'accomplissement de l'acte électoral.**

Merci de nous avoir accordé votre attention depuis ces dernières semaines. Bonne fin de campagne et à bientôt.

14 mai 2019

Contacts :

CFPSAA

Chantal LE SOLLIEC

contact@cfpsaa.fr

Tél : 01 45 30 96 12

Fédération des Aveugles de France

Julie BERTHOLON

j.bertholon@aveuglesdefrance.org

Tél : 01 44 42 91 83

AVH

Manuel PEREIRA

Mn.pereira@avh.asso.fr

Tél : 01.44.49.27.33

Voir Ensemble

Olivier RANDRIA

plaidoyer@voirensemble.asso.fr

Tél : 01 53 86 00 59